

INITIATION AUX MARCHES PUBLICS

1/2 JOURNEE

Fiche 1 : Qu'est ce qu'un marché public ?

- Présentation sous forme d'un tableau synthétique des différentes formes de marchés publics
- Présentation d'un accord cadre (champs d'application, avantages et inconvénients)

Fiche 2 : Identifier les interlocuteurs

- Présentation sous forme de tableau des différents organismes publics
- Quelques exemples d'organigrammes
 - un service de l'Etat (ministère)
 - une collectivité

Fiche 3 : Contrôler les opportunités pour la PME (externes-internes)

- Présentation d'un outil de veille
- Analyse des informations stratégiques internes de l'entreprise
- Compétence technique
- Disponibilité des équipes
- Gestion des ressources humaines
- Co-traitance
- Flux de trésorerie
- Rentabilité du marché
- Connaissance de la concurrence

Fiche 4 : Connaître le cadre réglementaire

- MAPA
- Appel d'offre ouvert
- Appel d'offre retreint
- Marché négocié
- Dialogue compétitif
- Les seuils de publicités et de procédure

Fiche 5 : Exploiter un marché public ou un accord cadre

- La présentation des formulaires de réponse à un marché public : DC4, DC5, DC6 et DC7
- Le dossier de la consultation des entreprises
- Comment présenter son mémoire technique .

PRIX : 540 € ht

Bulletin d'inscription

Merci de retourner ce bulletin d'inscription dûment complété de votre mode de règlement à l'adresse suivante :

Barbara Kefs
65, rue Nicolo
75 016 Paris
06 08 52 56 52
formation-francemarchés@edd.fr
N° d'agrément : 11 75 42341 75

Formation

Thème de la formation retenue :
Date :

Coordonnées du participant

Société ou Organisme : N° Rcs
Nom : E-mail :
Fonction : Téléphone :

Adresse

N° et voie :
Ville : Code postal : Pays :
Téléphone : Télécopie :

Dans le cas de la facturation à un OPCA ou à un organisme autorisé:

Identifiant du participant :
Nom de l'OPCA ou de l'organisme :

Adresse

N° et voie :
Ville : Code postal :
Téléphone : Télécopie :

Règlement

MONTANT TOTAL HT :
TVA (19,6 %) :
MONTANT TTC :

Règlement chèque libellé en € à l'ordre de "Barbara Kefs".

Les inscriptions ne pourront être confirmées qu'à réception de ce formulaire dûment complété, accompagné de votre règlement.